

MONTMARAULT ■ Avec « la volonté qu'il soit un lieu intergénérationnel »

Le City stade a été inauguré

26/03/24

Demandé par le conseil municipal jeunes, le City Stade de la ville de Montmarault a été inauguré samedi. Avec « la volonté qu'il soit un lieu intergénérationnel ».

« La décision de créer ce City stade remonte au 9 février 2022, suite à une demande du conseil municipal jeunes. Nous y avons été très attentifs et avons travaillé étroitement avec eux », a précisé le maire, Didier Lindron, samedi, lors de l'inauguration de cette réalisation, située à l'arrière du gymnase, proche des équipements sportifs, de l'école publique et du collège.

« La volonté, c'est qu'il soit un lieu intergénérationnel. Les ados pourront pratiquer des activités sportives, les plus jeunes pourront s'amuser sur les jeux enfants avec un coin détente sous la tonnelle pour les parents et accompagnants », a-t-il poursuivi, en présence de plusieurs élus et personnalités (*).

Près de 190.000 € HT

« Nous projetons un accès sécurisé avec la créa-



CÉRÉMONIE. Elle a rassemblé le sous-préfet, les élus et les membres du conseil municipal jeunes.

tion d'une piste cyclable et d'une voie douce qui partira du marché couvert, via l'avenue Henri-Brun, pour accéder au collège Jeanne Cluzel, au gymnase Maurice-Delfour, à l'Espace Claude Capdevielle et au City-Stade », a conclu l' élu.

Le coût financier de cette opération s'est élevé à la somme de 189.761 € HT. Elle a bénéficié d'une aide de l'État, par l'intermédiaire

de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), à hauteur de 66.416 €, d'une aide de l'Agence nationale du sport (ANS) à hauteur de 52.394 €, d'une aide du conseil départemental dans le cadre du dispositif de Reconquête des centres-villes et centres-bourgs (RCVCB) à hauteur de 32.259 € et d'une aide

de la Caisse d'allocations familiales (CAF) à hauteur de 5.000 €. L'autofinancement de la commune s'élevant à 33.692 €, sans compter les travaux supplémentaires à hauteur d'environ de 7.500 € HT. ■

(* Jean-Marc Giraud, sous-préfet de Montluçon, Bruno Rojouan et Claude Malhuret, sénateurs, Claude Riboulet, président du conseil départemental, Anne Saint-Julien conseillère départementale.